



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2025

### Présents

Madame GOBLET, Vice-Présidente de Tours Métropole Habitat

Madame BA-TALL, Monsieur BOILLE, Monsieur CHANDENIER, Madame DJABER, Madame JOVENEUX, Monsieur LECONTE, Madame LEMAURE, Monsieur MARTINS, Madame MERCIER, Monsieur MIRAULT, Madame MOREAU, Monsieur MOURABIT, Madame QUINTON, et Monsieur VALLET Administrateurs.

### Excusés

Monsieur DENIS, Président de Tours Métropole Habitat, qui avait donné pouvoir à Madame GOBLET, Vice-Présidente,

Madame BLUTEAU, qui avait donné pouvoir à Madame QUINTON

Monsieur BRIMOU, dont le pouvoir a été donné à Monsieur CHANDENIER,

Madame HERVE, qui n'a pas souhaité donner de pouvoir

Monsieur GRATEAU, dont le pouvoir a été attribué à Monsieur MARTINS

Monsieur THOMAS,

### Absents

Monsieur ARNOULD

Madame MOSNIER,

### Participaient également à cette séance

Monsieur SIMON, Directeur Général de Tours Métropole Habitat

Monsieur BACLE, Directeur Proximité de Tours Métropole Habitat,

Madame DROUET, Directrice des Ressources Humaines de Tours Métropole Habitat,

Madame HOSTACHE, Secrétaire Générale de Tours Métropole Habitat,

Madame LOISEAU, Directrice Finances-Comptabilité de Tours Métropole Habitat,

Madame ROLLIN, Directrice Développement et Patrimoine de Tours Métropole Habitat,

Madame VIVIER, Directrice Gestion Locative de Tours Métropole Habitat,

Monsieur VIEILLERIBIERE, Chef du Pôle SPuRLo à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités d'Indre-et-Loire,

Monsieur MAUPERIN, Chef de service Habitat et Construction à la Direction Départementale des Territoires,

Madame FROMIAU, Secrétaire du CSE de Tours Métropole Habitat

**Présidence de Madame GOBLET, Vice-Présidente,**

## CONCESSION ECOQUARTIER DE MONCONSEIL : BUDGET ANNEXE 2026

(Ecoquartier C/3)

Le Directeur Général et la Directrice Financière et Comptable rappellent que la Ville de Tours a confié à Tours Métropole Habitat (OPH), par délibération du Conseil Municipal du 20 mars 2006, la Concession d'Aménagement de Monconseil.

Celle-ci a été signée le 12 avril 2006 pour un montant prévisionnel de dépenses de 15 614 703 € HT, dont 1 500 000 € TTC de rémunérations pour l'Office.

L'Aménagement de la ZAC devait se dérouler sur une dizaine d'années, mais compte tenu de la crise immobilière, la durée de la concession a été prolongée jusqu'au 31/12/2027 (Avenant N°11 du 18/12/2023).

Il est à noter que le Compte Rendu Annuel d'Activité (CRAC 2025) sera présenté et voté en décembre 2025 par le Conseil Municipal de la Ville de Tours, d'une part pour réévaluer le montant des dépenses prévisionnelles de la convention à 26 946 387 € HT, d'autre part pour proroger la concession à fin 2031 et limiter la rémunération de la liquidation de la concession pour Tours Métropole Habitat à 200 000 €.

Conformément aux dispositions comptables, une comptabilité annexe doit être tenue pour cette concession, et un budget ouvert chaque année.

Il est proposé au Conseil d'Administration les chiffres suivants pour l'année 2026 :

FONCTIONNEMENT					
601	achats de terrains (fouilles archéologiques)	8 252	7012	vente de terrains lotis	628 502
6031	variation des stocks de terrains		7133	variation des stocks de terrains	107 628
6041	achats d'études et de prestations de service-travaux	65 000	742	Participation au titre du L311-4	221 335
6042	achats d'études et de prestations de service-honoraires	34 376	7788	produits divers	
623	publicité	4 830			
63512	taxe foncière	30 000			
6581	charges diverses	0			
66116	charges financières sur op d'aménagement	105 253			
E	excédent	709 754	D	déficit	
	<b>Total</b>	<b>957 465</b>		<b>Total</b>	<b>957 465</b>
INVESTISSEMENT					
164	remboursement d'emprunt	0	164	versement emprunt	0
					0
	excédent	0	D	déficit	0
	<b>Total</b>	<b>0</b>		<b>Total</b>	<b>0</b>
STOCK					
3311	terrains à aménager (terrains)	8 252			
3312	terrains à aménager (travaux)	65 000			
3313	terrains à aménager (honoraires)	32 500			
3314	terrains à aménager (frais annexes)	1 876			
E	excédent		D	déficit	107 628
	<b>Total</b>	<b>107 628</b>		<b>Total</b>	<b>107 628</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 065 093</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 065 093</b>

Madame GOBLET, Vice-Présidente, soumet ce budget au vote.



Après délibération, le Conseil d'Administration décide d'adopter, à l'unanimité des Administrateurs ayant pris part au vote, le Budget annexe 2026 de la Concession d'Aménagement de Monconseil arrêté aux chiffres indiqués ci-dessus.

**POUR EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
 DU 11/12/2025 CERTIFIE CONFORME ET EXECUTOIRE,**

**LE DIRECTEUR GENERAL,  
 Grégoire SIMON**